

2.1 - Programmes détaillés théorique ou pratique pour chaque formation

Formation A.A.C

- Etablissement du dossier d'inscription
- Livre de code & application sur smartphone
- Evaluation de départ
- Forfait code (valable 6 mois) – Formation en salle
- Accompagnement à l'examen théorique
- 20 leçons pratiques minimum de 1 ou 2 h
- Rendez-vous préalable
- 2 rendez-vous pédagogiques
- Accompagnement à l'examen pratique

Conduite supervisée

- Etablissement du dossier d'inscription
- Livre de code & application sur smartphone
- Evaluation de départ
- Forfait code (valable 6 mois) – Formation en salle
- Accompagnement à l'examen théorique
- 20 leçons pratiques minimum de 1 ou 2 h
- Rendez-vous préalable
- Accompagnement à l'examen pratique

Formation Permis B

- Etablissement du dossier d'inscription
- Livre de code & application sur smartphone
- Evaluation de départ
- Forfait code (valable 6 mois) – Formation en salle
- Accompagnement à l'examen théorique
- 20 leçons pratiques minimum de 1 ou 2 h
- Accompagnement à l'examen pratique



Formation B vers A1

- Etablissement du dossier d'inscription
- 2 h de formation théorique
- 2 h de formation pratique sur plateau uniquement (Hors circulation)
- 3 h de formation pratique en et hors agglomération
- Bilan des compétences de l'élève
- Remise d'une attestation de suivi de formation

Formation 125 cm³ – PERMIS A1

- Etablissement du dossier d'inscription
- Livre de code
- Evaluation de départ
- Forfait code (valable 6 mois) avec application sur smartphone
- Accompagnement à l'examen théorique
- 4 modules pratiques « *Hors circulation* » de 2 h chacun soit 8 h minimum
- 4 modules pratiques « *En circulation* » de 3 h chacun soit 12 h minimum
- Accompagnement aux examens pratiques

Formation – PERMIS A2

- Etablissement du dossier d'inscription
- Livre de code
- Evaluation de départ
- Forfait code (valable 6 mois) avec application sur smartphone
- Accompagnement à l'examen théorique
- 4 modules pratiques « *Hors circulation* » de 2 h chacun soit 8 h minimum
- 4 modules pratiques « *En circulation* » de 3 h chacun soit 12 h minimum
- Accompagnement aux examens pratiques

Formation A2 vers A – PERMIS A

- Etablissement du dossier d'inscription
- 2 h de formation théorique
- 2 h de formation pratique sur plateau uniquement (Hors circulation)
- 3 h de formation pratique en et hors agglomération
- Bilan des compétences de l'élève
- Remise d'une attestation de suivi de formation